

Désignation de l'entreprise : Société A2A ASCENSEURS LORRAINE SAS

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2

Adresse de l'entreprise 10 RUE PIERRE SALMON

51430 BEZANNES

Durée de l'exercice précédent* 1 2

Numéro SIRET* 8 1 7 6 4 1 5 6 6 0 0 0 4 4

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 3		N-1 3 1 1 2 2 0 2 2			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		DocuSigned by: QUENARDEL PASCAL F3EBCBA282B1401...			
	Frais de développement *	CX		CQ					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG					
	Fonds commercial (1)	AH		AI					
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	700 000	AK		700 000	700 000		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM					
	Terrains	AN		AO					
	Constructions	AP		AQ					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	37 000	AS	37 000				
	Autres immobilisations corporelles	AT	149 557	AU	114 271	35 286	61 355		
	Immobilisations en cours	AV		AW					
	Avances et acomptes	AX		AY					
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
	Autres participations	CU		CV					
	Créances rattachées à des participations	BB		BC					
	Autres titres immobilisés	BD		BE					
	Prêts	BF		BG					
	Autres immobilisations financières*	BH	12 820	BI		12 820	25 620		
TOTAL (II)		BJ	899 377	BK	151 271	748 106	786 975		
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	19 676	BM		19 676	19 956		
	En cours de production de biens	BN		BO					
	En cours de production de services	BP		BQ					
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS					
	Marchandises	BT		BU					
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW					
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	719 989	BY	16 239	703 750	649 453		
	Autres créances (3)	BZ	52 888	CA		52 888	64 192		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	150 000	CE		150 000			
	Disponibilités	CF	86 692	CG		86 692	293 597		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI				1 557	
	TOTAL (III)	CJ	1 029 244	CK	16 239	1 013 006	1 028 754		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN							
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 928 621	1A	167 509	1 761 112	1 815 729		
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	12 820	(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

Cegid Quadra

* Descriptions figurant sur cette rubrique sont données dans la notice n° 2022 Dossier N° 004026 en Euros.

Désignation de l'entreprise : Société A2A ASCENSEURS LORRAINE SAS

Néant ☐ *

			Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1.0.0...0.0.0.....)		DA	100 000	100 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	)	DC			
	Réserve légale (3)		DE	10 000	10 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	)	DG	150 892	149 797	
	Report à nouveau		DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	109 123	41 095	
	Subventions d'investissement		DJ			
	Provisions réglementées *		DK			
	TOTAL (I)		DL	370 015	300 892	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM			
	Avances conditionnées		DN			
	TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	70 407	70 407	
	Provisions pour charges		DQ			
	TOTAL (III)		DR	70 407	70 407	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS			
	Autres emprunts obligataires		DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	154 987	203 650	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	)	DV		349 998	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	634 855	287 706	
	Dettes fiscales et sociales		DY	176 326	224 492	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ			
	Autres dettes		EA	49 220	36 970	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	305 303	341 615	
	TOTAL (IV)		EC	1 320 690	1 444 430	
	Ecart de conversion passif * (V)		ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	1 761 112	1 815 729	
RENOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2)	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
		Ecart de réévaluation libre	1D			
		Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 205 313	1 289 626	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

A2A ASCENSEURS LORRAINE
Société par Actions Simplifiée au capital de 100.000 €
Siège social : 10 rue Pierre Salmon – 51430 BEZANNES
817 641 566 RCS REIMS

PROCES-VERBAL DES DECISIONS COLLECTIVES DES ASSOCIES

DU 22 MARS 2024

L'an deux mil vingt-
quatre
Le vingt-deux mars,
A 11 heures,

Les associés de la Société se sont réunis au siège social, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque participant à l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Monsieur Pascal QUENARDEL préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par la Président, permet de constater que les associés présents possèdent 100.000 actions sur les 100.000 actions émises par la Société.

L'assemblée générale peut, en conséquence, valablement délibérer.

La Présidente met à la disposition des associés :

- les statuts de la Société ;
- la feuille de présence à l'assemblée ;
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la Société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- le rapport de gestion du Président ;
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Puis le Président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion du Président, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par les statuts ont été mis à la disposition des associés avant la réunion de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de ses déclarations.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président ;
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce ; approbation des conventions qui y sont mentionnées ;

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus au Président ;
- Approbation des charges non déductibles visées à l'article 39-4 du CGI ;
- Affectation du résultat ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président donne lecture de son rapport de gestion et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la Présidente, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 lesquels font apparaître un bénéfice de 109 122.68 €.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

La collectivité des associés prend acte qu'aucune réintégration dans l'assiette du calcul de l'impôt sur les sociétés n'a été effectuée au titre de l'article 39-4 du C.G.I.

En conséquence, la collectivité des associés donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 109 122.68 € de la manière suivante :

Origine

Résultat de l'exercice.....109 122.68 €

Affectation

A titre de dividendes 109 122.68 €

Totaux	109 122.68 €	109 122.68 €
---------------	---------------------	---------------------

Soit un dividende de 1.09 € par action.

Ce dividende sera mis en paiement au plus tard le 30 septembre 2024.

Il est précisé que ce dividende est soumis, pour les associés personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR, cette option s'exerçant lors du dépôt de la déclaration de revenus.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des impôts, la collectivité des associés prend acte que le montant des dividendes distribués au titre des trois derniers exercices :

Exercices clos	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus distribués non éligibles à l'abattement	
	Dividendes	Autres revenus distribués	Dividendes	Autres revenus distribués
2022	0.40 €		40.000 €	
2021	0,13 €	-	12.999,87 €	-
2020	3 €	-	299.997 €	-

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article L.227-10 du Code de Commerce, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du président, approuve les conclusions du rapport.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

La collectivité des associés donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

C L O T U R E

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par Le Président.

De convention expresse valant convention sur la preuve, le Président a convenu de signer électroniquement le présent procès-verbal par le biais du service DocuSign, chacun des soussignés s'accordant pour reconnaître à cette signature électronique la même valeur que sa signature manuscrite et pour conférer date certaine à celle attribuée à la signature le présent procès-verbal par le service DocuSign.

DocuSigned by:
QUENARDEL PASCAL
F3EBCBA282B1401...

Monsieur Pascal QUENARDEL

A2A ASCENSEURS LORRAINE
Société par Actions Simplifiée au capital de 100.000 €
Siège social : 10 rue Pierre Salmon – 51430 BEZANNES
817 641 566 RCS REIMS

DECISIONS COLLECTIVES DES ASSOCIES
DU 22 MARS 2024

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 109 122.68 €
dela manière suivante :

Origine

Résultat de l'exercice..... 109 122.68 €

Affectation

A titre de dividendes 109 122.68 €

Totaux **109 122.68 €** **109 122.68 €**

Soit un dividende de 1.09 € par action.

Ce dividende sera mis en paiement au plus tard le 30 septembre 2024.

Il est précisé que ce dividende est soumis, pour les associés personnes physiques, à un
prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de
17,2%, soit une taxation globale de 30%.
Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR, cette
option s'exerçant lors du dépôt de la déclaration de revenus.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des impôts, la
collectivité des associés prend acte que le montant des dividendes distribués au titre des trois
derniers exercices :

Exercices clos	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus distribués non éligibles à l'abattement	
	Dividendes	Autres revenus distribués	Dividendes	Autres revenus distribués
2022	0.40 €	-	40.000 €	-
2021	0,13 €	-	12.999,87 €	-
2020	3 €	-	299.997 €	-

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

Le Président

DocuSigned by:
QUENARDEL PASCAL
F3EBCBA282B1401...

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

DocuSigned by:

QUENARDEL PASCAL

F3EBCBA282B1401...

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

DocuSigned by:

QUENARDEL PASCAL

F3EBCBA282B1401...

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	700 000		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	37 000		
Matériel de transport	158 912		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	25 600		1 632
TOTAL	221 512		1 632
Prêts, autres immobilisations financières	25 620		
TOTAL	25 620		
TOTAL GENERAL	947 132		1 632

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			700 000	700 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			37 000	37 000
Matériel de transport		36 587	122 325	122 325
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			27 232	27 232
TOTAL		36 587	186 557	186 557
Prêts, autres immobilisations financières		12 800	12 820	12 820
TOTAL		12 800	12 820	12 820
TOTAL GENERAL		49 387	899 377	899 377

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	37 000			37 000
Matériel de transport	104 547	23 815	35 520	92 843
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	18 610	2 818		21 428
TOTAL	160 157	26 633	35 520	151 271
TOTAL GENERAL	160 157	26 633	35 520	151 271

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	23 815				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 818				
TOTAL	26 633				
TOTAL GENERAL	26 633				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

DocuSigned by:

QUENARDEL PASCAL

F3EBCBA282B1401...

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	70 407				70 407
TOTAL	70 407				70 407

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	9 807	6 431			16 239
TOTAL	9 807	6 431			16 239
TOTAL GENERAL	80 214	6 431			86 646

Dont dotations et reprises d'exploitation		6 431			
---	--	-------	--	--	--

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	12 820	12 820	
Clients douteux ou litigieux	19 427	19 427	
Autres créances clients	700 562	700 562	
Personnel et comptes rattachés	4 760	4 760	
Taxe sur la valeur ajoutée	44 234	44 234	
Débiteurs divers	3 894	3 894	
TOTAL	785 697	785 697	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	183	183		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	154 804	39 427	115 377	
Fournisseurs et comptes rattachés	634 855	634 855		
Personnel et comptes rattachés	89 013	89 013		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	66 058	66 058		
Impôts sur les bénéfices	17 975	17 975		
Autres impôts taxes et assimilés	3 280	3 280		
Autres dettes	49 220	49 220		
Produits constatés d'avance	305 303	305 303		
TOTAL	1 320 690	1 205 313	115 377	

Emprunts remboursés en cours d'exercice	48 614			
---	--------	--	--	--

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

DocuSigned by:

QUENARDEL PASCAL

F3EBCBA282B1401...

Produits à recevoir

Détail des produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	183
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	125 069
Dettes fiscales et sociales	116 155
Total	241 406

Charges et produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	305 303
Total	305 303

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Pénalités Perçues	1 428	7711
- PC des EA	13 217	7752
Total	14 645	
Charges exceptionnelles		
- Amendes	28	6712
- VC des EAC	13 867	675
Total	13 895	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Charges et produits sur exercices antérieurs

(PCG Art. 831-2/13)

DocuSigned by:

QUENARDEL PASCAL

F3EBCBA282B1401...

Le 12/02/2024
Pascal QUENARDEL